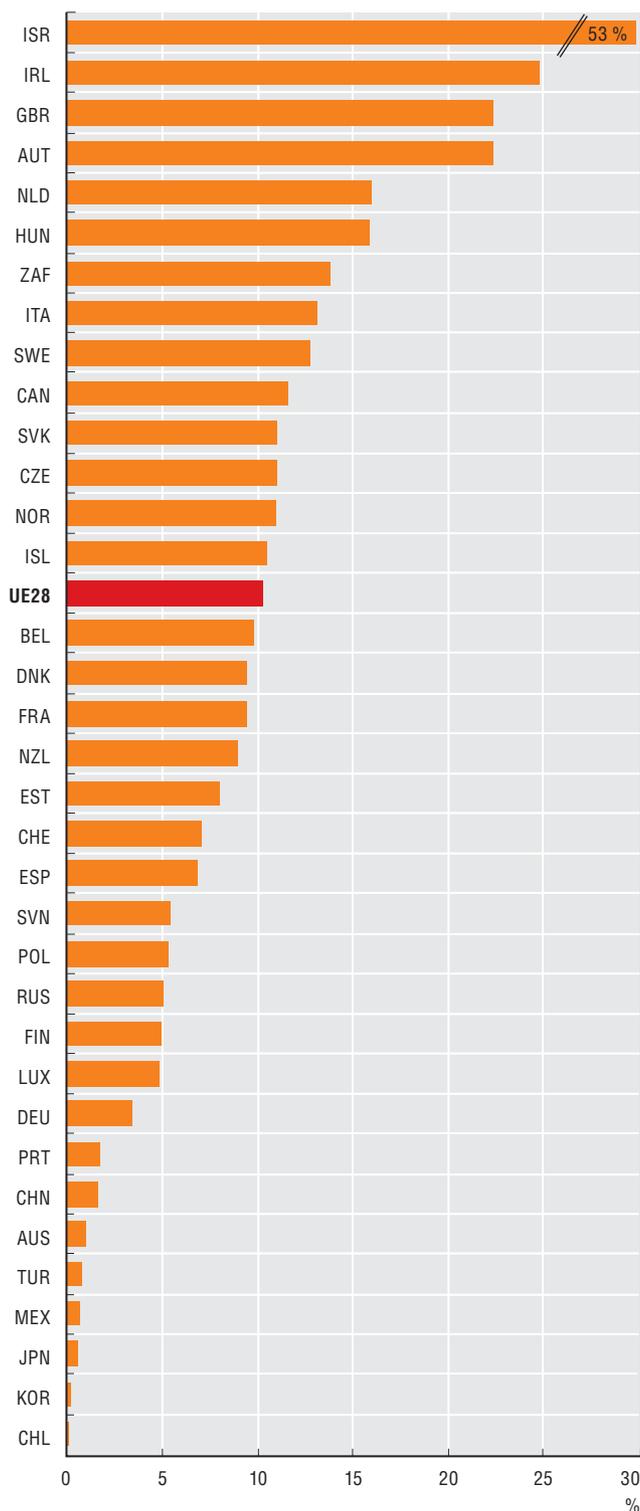


## 2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

### 12. Financement international de la R-D

#### R-D des entreprises financée par l'étranger, 2011

En pourcentage de la R-D des entreprises



Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, [www.oecd.org/sti/pist](http://www.oecd.org/sti/pist), juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932418>

Pour financer leurs projets de R-D, entreprises peuvent recourir à différentes sources: fonds propres, apports d'autres entreprises (nationales ou étrangères, affiliées ou non) et d'établissements publics (État et enseignement supérieur) et d'organisations internationales (OI). La R-D financée depuis l'étranger est exécutée par des filiales d'entreprises étrangères, sous contrat pour le compte d'entreprises étrangères, ou grâce à des subventions de recherche d'OI. En moyenne, les financements de l'étranger représentent une part notable de la R-D des entreprises (10% en 2010). Les multinationales étrangères pèsent d'un poids certain dans l'économie et la production nationale de technologies: en Autriche, au Royaume-Uni et en Irlande, les financements étrangers ont représenté 20% ou plus de la R-D totale des entreprises, et plus de 50% en Israël.

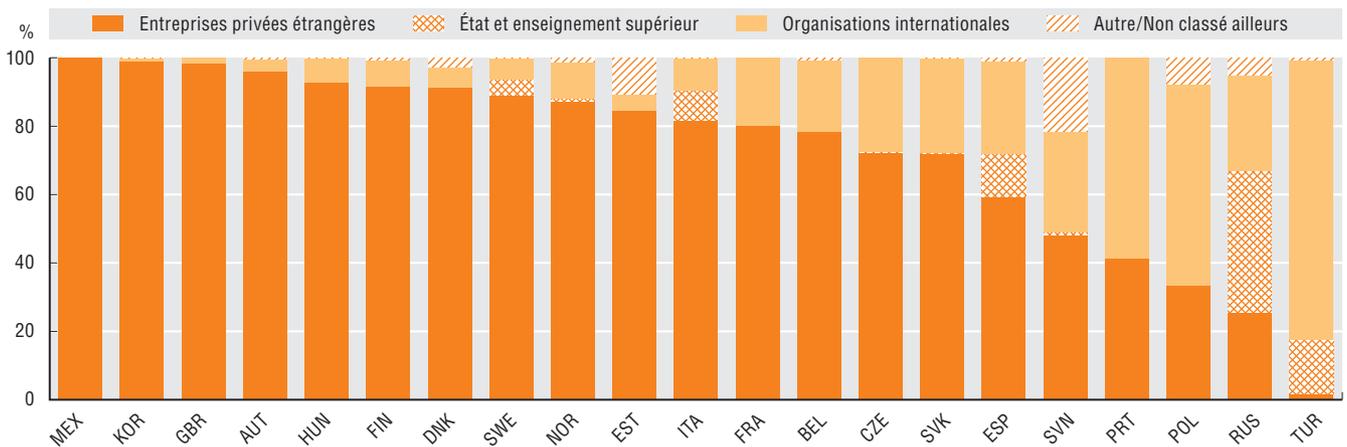
Dans la plupart des pays, le financement étranger de la R-D privée provient essentiellement d'autres entreprises. Dans les 21 pays pour lesquels des données sont disponibles, seules la Pologne, la Fédération de Russie et la Turquie indiquent que les entreprises étrangères représentent moins de 40% du financement étranger total de la R-D, principalement en raison du poids de l'UE et d'autres OI.

Pour les financements de R-D indiqués comme provenant d'entreprises étrangères, 18 pays sont en mesure de distinguer entre financements intra-groupe et financements d'entreprises non affiliées. Dans la quasi-totalité d'entre eux, les entreprises affiliées représentent plus de la moitié du financement; les exceptions sont la Corée, où deux tiers des financements étrangers proviennent de entreprises non affiliées, et la Slovénie, où les entreprises d'un même groupe représentent une part négligeable du financement déclaré comme provenant de l'étranger.

#### Définitions

Les enquêtes de R-D collectent des informations auprès des exécutants sur les financements qu'une unité a perçu ou va percevoir d'une autre entité pour exécuter de la R-D pendant une période donnée. Il est demandé aux entreprises d'indiquer la répartition de leurs dépenses de R-D en fonction de la source des fonds. Ces fonds peuvent être d'origine interne ou peuvent provenir d'unités appartenant aux différents secteurs désignés dans le *Manuel de Frascati* (OCDE, 2002), parmi lesquels le secteur « Étranger », qui comprend l'ensemble des institutions et individus se trouvant en dehors des frontières politiques d'un pays, hormis les véhicules, navires, avions et satellites utilisés par des institutions nationales, ainsi que les terrains d'essai acquis par ces institutions. Il comprend aussi l'ensemble des OI (à l'exception des entreprises), y compris leurs installations et activités à l'intérieur du pays. Les *entreprises affiliées* sont les entreprises qui entretiennent une relation d'investissement direct, y compris leurs filiales.

#### R-D des entreprises financées par l'étranger, par source de financement, 2011

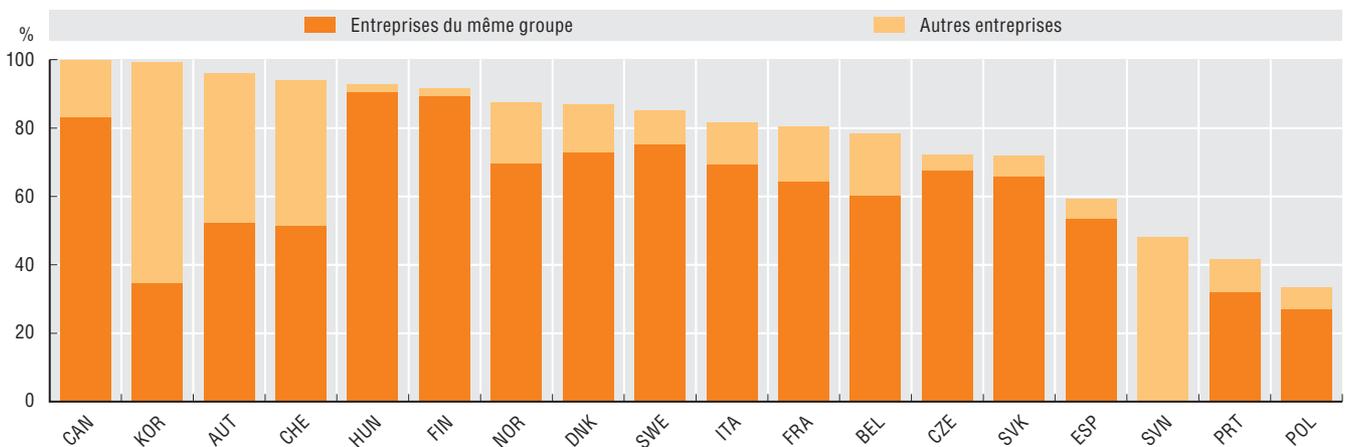


Source : OCDE, Base de données sur la recherche et développement, [www.oecd.org/sti/srd](http://www.oecd.org/sti/srd), juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932437>

#### Financement de la R-D des entreprises par des entreprises étrangères, 2011

En pourcentage des financements en provenance de l'étranger



Source : OCDE, Base de données sur la recherche et développement, [www.oecd.org/sti/srd](http://www.oecd.org/sti/srd) et sources nationales, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932932456>

#### Mesurabilité

Avec l'internationalisation croissante de la R-D et des autres activités économiques, il devient difficile de quantifier précisément les flux entrants et sortants de fonds consacrés à la R-D entre entreprises et la nature de ces flux. Pour collecter des statistiques sur les flux internationaux de fonds de R-D, on peut utiliser les enquêtes de R-D, mais ils s'intéressent surtout à la recherche intramuros nationale. Par conséquent, dans la plupart des pays on ne dispose quasiment pas d'informations sur les activités de R-D des multinationales à l'étranger. De plus, du fait des pratiques d'optimisation fiscale des multinationales, il est très difficile de collecter des informations précises sur le montant et la nature économique des flux transfrontières de R-D entre entreprises, notamment en ce qui concerne le financement de la R-D et les actifs intellectuels qu'elle génère. Dans la révision en cours du *Manuel de Frascati*, on cherche à renforcer les liens entre les statistiques de la R-D et celles de la mondialisation, et à mieux répondre aux besoins du Système de comptabilité nationale (SCN); voir [www.oecd.org/sti/frascaticmanual](http://www.oecd.org/sti/frascaticmanual).

## 2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

### Notes et références

#### Chypre

La note suivante est incluse à la demande de la Turquie:

« Les informations figurant dans ce document qui font référence à “Chypre” concernent la partie méridionale de l’île. Il n’y a pas d’autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l’île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu’à ce qu’une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la “question chypriote”. »

La note suivante est incluse à la demande de tous les États de l’Union européenne membres de l’OCDE et de la Commission européenne:

« La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre. »

#### Israël

« Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes ou d’un tiers compétents. L’utilisation de ces données par l’OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international. »

« Il est à noter que les données statistiques sur les marques et brevets israéliens sont communiquées par les offices des brevets et des marques des pays concernés. »

### 2.1. Investir dans le savoir

#### Dépenses consacrées à l’enseignement supérieur, 2000 et 2010

Les estimations pour le Canada portent sur l’année 2009. Les estimations pour le Chili portent sur l’année 2011.

Les estimations pour le Brésil, le Canada, la Hongrie, l’Irlande, l’Italie, la Pologne, le Portugal et la Suisse portent uniquement sur les établissements publics.

Les dépenses au titre des services d’enseignement proprement dit sont les dépenses des établissements ayant un rapport direct avec l’enseignement : rémunération des enseignants, infrastructures scolaires, matériel pédagogique, manuels, et gestion des établissements. Il y a aussi les services auxiliaires, à savoir l’hébergement, les repas et les transports assurés par les établissements, et les dépenses de R-D dans les établissements d’enseignement supérieur. La ventilation de la dépense totale n’est pas disponible pour l’Argentine, le Danemark, l’Islande, le Japon et la Fédération de Russie.

#### Dépenses intérieures brutes de R-D, 2001 et 2011

Pour l’Australie, les données portent sur les années 2002 et 2010 et non sur 2001 et 2011.

Pour le Chili et les Pays-Bas, les données portent sur l’année 2010 et non sur 2011.

Pour l’Islande et l’Afrique du Sud, les données portent sur l’année 2009 et non sur 2011.

Pour le Luxembourg, les données portent sur l’année 2000 et non sur 2001.

Pour la Suisse, les données portent sur les années 2000 et 2008 et non sur 2001 et 2011.

#### Investissement en TIC par types d’actifs, 2000 et 2011

Pour l’Australie, les données portent sur l’année 2008.

Pour le Danemark et le Royaume-Uni, les données portent sur l’année 2009.

Pour l’Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la Suisse, les données portent sur l’année 2010.

Pour la République slovaque, les données portent sur l’année 2004 et non sur 2000.

Pour le Danemark, les équipements de communication sont inclus dans les équipements de technologies de l’information.

Les sources nationales (utilisées uniquement pour les données sur l’investissement) incluent les instituts nationaux de statistiques de l’Allemagne, du Canada, du Danemark, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Suisse, la Banque centrale de Corée et le Bureau d’analyse économique (BEA) des États-Unis.

## 2.2. Ressources humaines et capital intellectuel

### Notes concernant l'ensemble des graphiques :

Pour les professions relatives au capital intellectuel, nous avons utilisé les résultats de l'enquête du réseau O\*NET (Occupational Information Network) du Bureau des statistiques du travail des États-Unis. Les résultats pour les États-Unis sont basés sur le système de la Classification type des professions (Standard Occupational Classification system, SOC, 2010) et pour les autres pays sur celui de la Classification internationale type des professions (CITP, 2008). Par conséquent, le choix des professions liées au capital intellectuel diffère légèrement entre les États-Unis et les autres pays.

### Notes complémentaires :

#### Travailleurs liés au capital intellectuel 2012 et ;

#### Travailleurs contribuant à plus d'une activité liée au capital intellectuel, 2012

La catégorie « chevauchement de plusieurs actifs » correspond à toutes les personnes dans l'emploi liées à plus d'une forme d'actif intellectuel.

## 2.3. Apprendre pour l'innovation

### Transition du second cycle secondaire au diplôme universitaire, 2011

Le taux d'obtention du diplôme du deuxième cycle secondaire comprend les élèves qui ont validé les niveaux 3A, 3B et 3C de la CITE pour les États-Unis, le Portugal et le Royaume-Uni, et les programmes CITE 4A « Berufsbildende höhere Schulen » pour l'Autriche.

Taux bruts d'obtention du diplôme du deuxième cycle secondaire pour l'Allemagne, la Chine, la Corée, l'Espagne, la Fédération de Russie, le Japon, la Suisse et le Royaume-Uni.

Taux bruts d'entrée dans l'enseignement tertiaire pour la Chine.

Taux bruts d'obtention du diplôme au niveau tertiaire pour les États-Unis, le Japon et la Turquie.

### Participation à la formation et à l'éducation liées à l'emploi par niveau de compétence en résolution de problèmes en environnement technologique, 2012

La participation à l'éducation et à la formation des adultes ne couvre pas les personnes considérées comme étant toujours dans leur premier cycle d'études formelles. En revanche, les personnes âgées de 16 à 19 ans ayant récemment accompli ou accomplissant actuellement un programme de courte durée au niveau CITE 3C ou inférieur, sont considérés comme des apprenants adultes. De même, les personnes de 20 à 24 ans ayant accompli ou accomplissant actuellement un niveau 3A, B, C ou inférieur, sont considérés comme des apprenants adultes.

Un niveau de compétence est attribué aux répondants selon les résultats obtenus. « Inférieur au niveau 1 » est le niveau le plus bas, correspondant à un score inférieur à 241 points sur 500 (12.3% des répondants). « Niveau 3 » est le niveau le plus élevé, correspondant à un score supérieur à 340 points sur 500 (5.8% des répondants). « Aucune expérience TIC/échec au test TIC de base » correspond aux répondants dont les compétences sont insuffisantes pour passer le test informatisé et dont les compétences en résolution des problèmes n'ont pas été évaluées. (22.8% des répondants).

## 2.4. Compétences pour l'innovation

### Professions intellectuelles et scientifiques et professions intermédiaires, 2012

Les « Professions intellectuelles et scientifiques » et les « Professions intermédiaires des sciences et techniques » sont définies selon la Classification internationale type des professions 2008 (CITP-08) dans les grands groupes 2 et 3, sauf pour l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, Israël et la Fédération de Russie, pour lesquels on a utilisé les groupes CITP-88.

Pour l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, l'Inde, l'Indonésie, Israël, le Mexique, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, les données proviennent de la base Laborsta tenue par l'Organisation internationale du travail (OIT).

Pour la Chine, les données proviennent de L'annuaire statistique du travail 2012 de la Chine et portent sur l'année 2011.

Pour l'Inde, les données couvrent la période de juillet 2011 à juin 2012, correspondant à l'enquête nationale par sondage (NSS) du Ministère des statistiques et de l'exécution des programmes, juin 2013.

Pour les États-Unis, les données portent sur mars 2012 et proviennent de l'enquête CPS sur la population des États-Unis. Les données CPS, basées sur les codes du recensement 2010, ont été converties dans les grands groupes CITP-08 en appliquant les correspondances publiées avec les codes de la Standard Occupational Classification (SOC) 2010.

Pour le Brésil les données portent sur l'année 2009.

Pour le Canada, le Chili, l'Indonésie, Israël, le Mexique et la Fédération de Russie, les données portent sur l'année 2010.

## 2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

### Notes et références

#### **Professions intellectuelles et scientifiques et professions intermédiaires dans le secteur des services aux entreprises et le secteur manufacturier, 2012**

Les professions retenues ici correspondant aux grands groupes 2 « Professions intellectuelles et scientifiques » et 3 « Professions intermédiaires » de la Classification internationale type des professions 2008 (CITP-08).

Les activités de fabrication correspondent aux divisions 10-33 de la CITI Rev. 4 (NACE Rev.2) (section C) et les services aux entreprises couvrent les divisions 45-82 (G-N).

Les données correspondant à l'emploi total (travailleurs indépendants inclus).

Pour les Pays-Bas les données portent sur l'année 2011.

Pour les États-Unis, les données portent sur mars 2012 et proviennent de l'enquête CPS sur la population des États-Unis. Les données CPS, basées sur les codes du recensement 2010, ont été converties dans les grands groupes CITP-08 en appliquant les correspondances publiées avec les codes de la Standard Occupational Classification (SOC) 2010.

#### **Entreprises utilisant des compétences d'innovation, 2008-10**

Les estimations reposent sur le module ad hoc de l'enquête communautaire sur l'innovation 2010 sur les compétences disponibles dans les entreprises et sur les méthodes utilisées pour stimuler les idées nouvelles et la créativité. L'indicateur correspond au pourcentage d'entreprises dans la catégorie d'innovation correspondante répondant affirmativement à la question « Pendant les 3 ans de 2008 à 2010, votre entreprise a-t-elle employé du personnel interne ayant les compétences suivantes, ou s'est-elle procuré ces compétences auprès de sources externes ? »

Les entreprises innovantes se définissent comme les entreprises ayant eu des activités d'innovation pendant la période 2008-10 : introduction de nouveaux produits, processus, méthodes d'organisation ou de commercialisation. Cela inclut des entreprises ayant ou ayant abandonné des activités d'innovation de produits ou de procédés. La question sur les compétences d'innovation s'applique aussi aux entreprises non innovantes.

Les estimations portent sur les entreprises ayant des activités économiques « de base » dans la NACE Rev. 2 (B, C, D, E, G46, H, J58, J61, J62, J63, K et M71).

### 2.5. Nouveaux doctorats

#### **Taux d'obtention d'un diplôme de doctorat, 2000 et 2011**

Pour l'Australie, le Canada, la France, l'Indonésie et l'Islande, les données portent sur l'année 2010.

Du fait de l'harmonisation des durées de programmes entre pays européens dans le cadre du Processus de Bologne, certains pays ont vu leurs taux d'obtention du diplôme augmenter rapidement.

#### **Notes générales :**

##### **Diplômés au niveau doctoral, 2011 et;**

##### **Diplômés au niveau doctoral en sciences et ingénierie, 2007-11**

Pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et la Norvège, les données proviennent de sources nationales: pour le Brésil, de la base Capes du Ministère de l'éducation du Brésil, juillet 2013, pour la Chine du site Internet des Statistiques sur l'éducation de la République populaire de Chine, juillet 2013, pour la Norvège, de l'Institut nordique d'études sur l'innovation, la recherche et l'éducation (NIFU), juin 2013; et pour l'Afrique du Sud, du Higher Education Management et Information System (HEMIS) du ministère sud-africain de l'enseignement supérieur et de la formation, juillet 2013.

Pour l'Afrique du Sud, le Brésil et la Chine, une conversion approximative des informations disponibles a été réalisée pour établir les correspondances avec la classification CITE-1997 des domaines d'études.

Pour la Norvège, les données sont extraites du Registre des doctorats du NIFU, qui inclut également les diplômes « Licentiate » équivalant au doctorat.

#### **Notes complémentaires:**

##### **Diplômés au niveau doctoral, 2011**

Pour l'Australie, Canada, France et l'Islande, les données portent sur l'année 2010.

##### **Diplômés au niveau doctoral en sciences et ingénierie, 2007-11**

Compte tenu des données disponibles ventilées par domaines d'étude, les données portent sur la moyenne 2007-10 pour l'Australie, le Canada et la France; moyenne 2009-11 pour la Chine; et moyenne des années 2005, 2006 et 2011 pour l'Italie.

## 2.6. Titulaires de doctorats

### Titulaires de doctorats par rapport à la population en âge de travailler, 2009

Pour le Taipei chinois, les données ne couvrent que les titulaires de doctorat inclus dans les Profils nationaux des ressources humaines en science et en technologie (NPHRST) compilés par STPI, NARL, Taipei chinois (<http://hrst.stpi.narl.org.tw/index.htm#noticeChinese>).

Pour l'Australie et le Canada, les données se rapportent à 2006 ; pour la Finlande, les données se rapportent à 2008.

Pour la Corée, estimations de l'OCDE fondées sur des sources nationales. Les données se rapportent à 2010.

#### Notes générales:

#### Titulaires de doctorats travaillant dans la recherche, 2009 et;

#### Titulaires de doctorats par secteur d'emploi, 2009

Pour la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas, les données concernent uniquement les diplômés ayant obtenu leur doctorat à partir de 1990.

Pour l'Espagne, la couverture des données se rapportant aux diplômés ayant reçu leur doctorat entre 2007 et 2009 est limitée.

Pour les États-Unis, les données n'incluent pas les diplômés ayant reçu un doctorat en sciences humaines.

Les titulaires de doctorat récemment diplômés sont définis de la manière suivante : les données pour la France se rapportent à la situation des diplômés de 2006/07 entre mars et juillet 2010 ; les données pour le Japon se rapportent à la situation des diplômés de 2002 à 2006 en avril 2008 ; les données pour Royaume-Uni se rapportent à la situation des diplômés de 2006/07 en novembre 2010.

#### Notes complémentaires :

#### Titulaires de doctorats travaillant dans la recherche, 2009

Pour la Norvège, les données rapportées sont une estimation basse.

Pour les États-Unis, le Japon, la Norvège, la Pologne et la Roumanie, les données se rapportent à 2008 ; pour la France et le Royaume-Uni, les données se rapportent à 2010.

#### Titulaires de doctorats par secteur d'emploi, 2009

Pour le Taipei chinois, les données ne couvrent que les titulaires de doctorat inclus dans les Profils nationaux des ressources humaines en science et en technologie (NPHRST) compilés par STPI, NARL, Taipei chinois (<http://hrst.stpi.narl.org.tw/index.htm#noticeChinese>). Les titulaires de doctorats travaillant dans le secteur des entreprises sont sous-représentés.

Pour la Fédération de Russie, les données portent uniquement sur les titulaires d'un doctorat employés comme chercheurs et enseignants.

Pour le Danemark, le Japon, la Pologne et les États-Unis, les données portent sur l'année 2008 ; pour la France et le Royaume-Uni, elles portent sur 2010.

## 2.7. Chercheurs

### Personnel de R-D, 2001 et 2011

Pour l'Australie, les données portent sur 2002 et 2008 et non 2001 et 2011.

Pour l'Autriche, les données portent sur 2002 et non 2001.

Pour le Canada, le Chili, l'Europe des 28, France, l'Allemagne et les Pays-Bas, les données portent sur 2010 et non 2011.

Pour l'Islande et l'Afrique du Sud, les données portent sur 2009 et non 2011.

Pour le Luxembourg, les données portent sur 2000 et non 2001.

Pour la Suisse, les données portent sur 2000 et 2008 et non 2001 et 2011.

### Chercheurs par secteur d'emploi, 2011

Pour l'Australie et la Suisse, les données portent sur l'année 2008.

Pour l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Islande et le Luxembourg, les données portent sur l'année 2009.

Pour le Canada, le Chili, la France, la Hongrie et les Pays-Bas, les données portent sur l'année 2010.

## 2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

### Notes et références

#### Femmes chercheurs par secteur d'emploi, 2011

Pour l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Islande, le Luxembourg et la Suède, les données portent sur l'année 2009.

Pour le Chili, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie et le Portugal, les données portent sur l'année 2010.

#### 2.8. R-D

##### Dépenses de R-D par secteur d'exécution, 2011

Pour l'Australie, le Chili et les Pays-Bas, les données portent sur l'année 2010.

Pour l'Afrique du Sud et l'Islande, les données portent sur l'année 2009.

Pour la Suisse, les données portent sur l'année 2008.

Pour Israël, la R-D du secteur de la défense est partiellement exclue des estimations disponibles.

Pour la Hongrie, la DIRD est obtenue en combinant des données d'enquêtes et des données du budget central sur l'aide à la R-D. Elle comprend les dépenses de R-D qui ne peuvent être rattachées à un secteur spécifique de par leur exécution.

Pour les Pays-Bas, les dépenses du secteur des Institutions sans but lucratif (ISBL) sont rattachées au secteur de l'État.

Pour la République slovaque, la recherche liée à la défense est exclue du secteur de l'État.

Pour les États-Unis, les dépenses d'équipement (capex) sont exclues de la R-D exécutée dans les secteurs des entreprises, de l'enseignement supérieur et des institutions privées sans but lucratif. Les dépenses de l'État relèvent uniquement du gouvernement fédéral et du gouvernement central.

##### Financement direct de la R-D des entreprises par l'État, 2001 et 2011

Pour l'Australie, le Chili, l'Espagne, la France, Israël, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et l'UE28, les données portent sur l'année 2010 et non sur 2011.

Pour l'Autriche, les données portent sur les années 2002 et 2009 et non sur 2001 et 2011.

Pour l'Afrique du Sud, la Belgique et l'Islande, les données portent sur l'année 2009 et non sur 2011.

Pour la Chine, les données portent sur l'année 2000 et non sur 2001.

Pour le Luxembourg, les données portent sur les années 2000 et 2009 et non sur 2001 et 2011.

Pour la Suisse, les données portent sur les années 2000 et 2008 et non sur 2001 et 2011.

En Autriche, le financement par « prime à la recherche » est intégré dans le financement direct de l'Etat à partir de 2007. Dans les enquêtes R-D antérieures (années de référence 2002 et 2004), il ne figurait pas comme source distincte de financement.

Pour Israël, une part importante du financement de la R-D de défense n'est pas comptabilisée.

##### Dépenses intérieures brutes de recherche-développement, par type de R-D, 2001 et 2011

La décomposition par type de R-D est réalisée sur les chiffres de la DIRD totale, sauf pour Chili, l'Estonie, la Norvège, la Pologne, la Fédération de Russie, l'Espagne et les États-Unis. Pour ces pays, les estimations sont basées sur les dépenses courantes de R-D car les données sur la DIRD totale (coût du capital inclus) ne sont pas disponibles.

Les données portent sur 2001 et 2011 sauf pour l'Australie (2002, 2008), l'Autriche (2002, 2009), le Chili (2010), le Danemark (2003, 2010), la France (2001, 2010), l'Islande (2001, 2009), l'Irlande (2002, 2011), Israël (2001, 2010), l'Italie (2005, 2010), le Mexique (2003, 2009), le Portugal (2001, 2010), la Fédération de Russie (2001, 2010), l'Afrique du Sud (2001, 2009), l'Espagne (2001, 2010), la Suisse (2000, 2008), le Royaume-Uni (2010) et les États-Unis (2001, 2010).

Les estimations pour l'Autriche, la France, la Hongrie et le Japon portent sur la partie des dépenses de R-D pour lesquelles on dispose d'une ventilation par catégorie: la R-D non classifiée représente respectivement 2.0 %, 3.8 %, 1.6 % et 4.6 % du total. Pour l'Autriche, les dépenses de R-D des hôpitaux provinciaux sont une estimation pour laquelle aucune ventilation par type de R-D n'est disponible. Pour la France, les données de la défense ne sont pas disponibles par type de R-D. Pour la Hongrie, la DIRD provient de données d'enquêtes ainsi que du budget central, dont une partie ne peut être rattachée à un type de R-D. Pour le Japon, la ventilation par type de R-D dans les sciences de la vie et de l'ingénieur se limite aux sciences physiques, à l'ingénierie, à l'agronomie et à la santé.

## 2.9. Recherche fondamentale et universitaire

### Dépenses de R-D dans l'enseignement supérieur, 2001 et 2011

Les estimations des fonds généraux des universités (FGU) mesurent la partie des dotations générales au secteur de l'enseignement supérieur qui sont consacrées à la R-D. Pour l'Estonie, la Pologne et les États-Unis il n'y a pas de dotations correspondant à la description des FGU. On ne dispose pas d'estimations pour la Chine, la République tchèque, l'Allemagne, la Hongrie, la Corée, le Luxembourg, le Mexique, les Pays-Bas, le Portugal et la Turquie. Les chiffres des FGU correspondent à la même année de référence que la DIRDES ou, s'ils ne sont pas disponibles, sont calculés en fonction des proportions entre les montants de la dernière année disponible. C'est le cas pour le Canada, la France, l'Espagne (2010), la Belgique et Israël (2009).

Pour l'Australie, les données portent sur l'année 2002 et 2010 et non sur 2001 et 2011.

Pour l'Autriche, les données portent sur l'année 2002 et non sur 2001.

Pour le Chili et les Pays-Bas, les données portent sur l'année 2010 et non sur 2011.

Pour l'Islande et l'Afrique du Sud, les données portent sur l'année 2009 et non sur 2011.

Pour la Suisse, les données portent sur l'année 2002 et 2010 et non sur 2001 et 2011.

La R-D dans les sciences sociales et humaines n'est pas incluse dans les estimations pour Israël (2001 et 2011) et pour la Corée (2001).

### Financement public de la R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur, par type de financement, 2010

Pour le Canada, le Danemark, Israël, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et la Pologne, les données portent sur l'année 2008.

### Recherche fondamentale dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de l'État, 2011

Les données correspondent à la somme des dépenses courantes et des dépenses en capital, sauf pour le Chili, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Norvège et la Pologne, pour lesquels seules les dépenses courantes sont incluses dans les estimations communiquées à l'OCDE.

Pour l'Australie et la Suisse, les données portent sur l'année 2008.

Pour l'Afrique du Sud, l'Autriche, l'Islande et le Mexique, les données portent sur l'année 2009.

Pour le Chili, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, Israël, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni les données portent sur l'année 2010.

Pour Israël et la Suisse, la majorité des dépenses de R-D pour la défense ne sont pas communiquées ou ne sont pas incluses dans le secteur de l'État.

Pour les États-Unis et la Suisse, le secteur de l'État inclut uniquement les dépenses fédérales ou centrales.

Pour Israël, l'enseignement supérieur ne comprend pas la R-D en sciences sociales et humaines.

## 2.10. R-D des entreprises

### Dépenses de R-D des entreprises, 2001 et 2011

Pour l'Australie, le Chili et les Pays-Bas, les données portent sur 2010 et non sur 2011.

Pour l'Autriche, les données portent sur 2002 et non sur 2001.

Pour l'Islande et l'Afrique du Sud, les données portent sur 2009 et non sur 2011.

Pour le Luxembourg, les données portent sur 2000 et non sur 2001.

Pour la Suisse, les données portent sur 2000 et 2008 et non sur 2001 et 2011.

### R-D des entreprises par catégorie de taille, 2011

Les agences nationales de statistique fixent des seuils d'effectifs minima leur permettant de définir les entreprises à inclure dans les enquêtes de R-D. Les estimations sont donc basées sur une définition de petites et moyennes entreprises pouvant légèrement varier. Les petites entreprises (moins de 50 salariés): pour la Belgique, 1 à 49 salariés, pour les États-Unis, 5 à 49 salariés; pour le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suède, 10 à 49 salariés. Pour le Japon, l'enquête ne porte pas sur les entreprises dont le capital est inférieur à 10 millions JPY.

Pour l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Chili, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni et, les données portent sur l'année 2010.

Pour l'Autriche, la Belgique, le Danemark, le Luxembourg et la Suède, les données portent sur l'année 2009.

Pour la Suisse, les données portent sur l'année 2008.

## 2. DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES

### Notes et références

#### Dépenses de R-D engagées par des filiales de sociétés étrangères, 2009

Intermédiation financière non incluse pour la République tchèque, Israël, le Japon et la Pologne.

Services communautaires, sociaux et personnels non inclus pour la République tchèque et la Pologne.

Pour la Finlande, la Hongrie, les Pays-Bas, la Slovénie et l'Espagne, seules les sections B à F de la CITI Rév. 4 sont couvertes.

Pour le Japon, les données correspondant aux sociétés affiliées sous contrôle étranger, qu'elles soient majoritaires ou minoritaires.

Pour l'Australie, Canada, France, l'Italie, le Royaume-Uni et les États-Unis, les données portent sur l'année 2010.

Pour la Suisse, les données portent sur l'année 2008.

Pour la Norvège, Portugal et la République slovaque, les données portent sur l'année 2007.

#### 2.11. Dispositifs fiscaux favorables à la R-D

##### Soutien public à la R-D des entreprises: financement direct et incitations fiscales à la R-D, 2011

Pour l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Chili, l'Espagne, l'Irlande et Israël, les données portent sur l'année 2010. Pour l'Afrique du Sud, la Chine, le Luxembourg, les données portent sur l'année 2009 et pour la Suisse sur 2008.

Les estimations de financement direct pour la Belgique, la France, l'Italie et le Portugal sont calculées par imputation de la part de la DIRDE financée directement par l'État l'année précédente à la part de la DIRDE dans le PIB pour l'année en cours. Dans le cas de l'Autriche, la part employée pour 2011 correspond à celle de 2009. Pour le Brésil, la part 2008, extraite de sources nationales, est utilisée pour 2010.

En Afrique du Sud, en Autriche et en Pologne, les incitations fiscales à la R-D sont prises en compte dans les estimations officielles du financement public direct de la R-D des entreprises. Elles sont retranchées des estimations de financement direct afin de ne pas être comptées deux fois.

L'Allemagne, l'Estonie, la Finlande, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Suisse n'ont pas fourni de renseignements sur le traitement fiscal préférentiel accordé aux dépenses de R-D pour 2011. En ce qui concerne Israël, il n'est pour l'heure pas possible de déterminer quelle est la part des incitations fiscales ayant spécifiquement trait à la R-D.

Les estimations ne tiennent pas compte des incitations fiscales à la R-D appliquées aux revenus ou à celles accordées à l'échelon infranational. Elles se limitent par ailleurs au secteur des entreprises (hors fiscalité préférentielle accordée aux particuliers). Sauf mention contraire, les données se rapportent au manque à gagner initial estimé.

Sauf mention contraire, les estimations se rapportent au coût des dispositifs d'incitation s'appliquant aux dépenses de R-D des entreprises intra-muros et extra-muros. Les données relatives au soutien direct ne se rapportent qu'aux dépenses de R-D intra-muros, sauf pour le Brésil.

Des fiches spécifiques à chaque pays sont consultables à [www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm](http://www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm).

##### Évolution du financement direct et des incitations fiscales, 2006-11

Résultats limités aux seuls pays qui ont communiqué des informations sur les incitations à la R-D sous forme d'aides fiscales pendant quatre ans ou plus entre 2006 et 2011. On a retenu un seuil minimal de 2 % pour la part du soutien public à la R-D provenant d'incitations fiscales (2011 ou dernière année disponible) pour la fiabilité des estimations de taux de croissance.

Pour l'Australie, la Belgique, l'Irlande et l'Espagne, les données portent sur l'année 2010 et non sur 2011. Pour l'Afrique du Sud, elles portent sur l'année 2009 et non sur 2011.

Pour la Belgique, le Danemark, la Corée, le Mexique et la Slovénie, les données portent sur l'année 2007 et non sur 2006. Pour la Turquie, les données portent sur l'année 2008 et non sur 2006. Pour la Nouvelle-Zélande le montant des incitations fiscales correspond à 2008 et non à 2006, et pour l'aide publique directe à la DIRDE, on a calculé une moyenne entre les valeurs de 2007 et de 2009.

Le Mexique et la Nouvelle-Zélande ont supprimé les dispositifs fiscaux d'incitation en 2009. En 2008, le coût des incitations fiscales à la R-D s'est élevé à 4 500 millions MXN pour le Mexique et à 103 millions NZD pour la Nouvelle-Zélande.

Les estimations de financement direct pour la Belgique, la France, l'Italie et le Portugal sont calculées par imputation de la part de la DIRDE financée directement par l'État l'année précédente à la part de la DIRDE dans le PIB pour l'année en cours. Idem pour les Pays-Bas pour 2006. Dans le cas de l'Autriche, la part employée pour 2011 correspond à celle de 2009.

En Afrique du Sud, en Autriche et en Pologne, les incitations fiscales à la R-D sont prises en compte dans les estimations officielles du financement public direct de la R-D des entreprises. Elles sont retranchées des estimations de financement direct afin de ne pas être comptées deux fois.

L'Allemagne, l'Estonie, la Finlande, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Suisse n'ont pas fourni de renseignements sur le traitement fiscal préférentiel accordé aux dépenses de R-D pour 2011. En ce qui concerne Israël, il n'est pour l'heure pas possible de déterminer quelle est la part des incitations fiscales ayant spécifiquement trait à la R-D.

Les estimations ne tiennent pas compte des incitations fiscales à la R-D appliquées aux revenus ou à celles accordées à l'échelon infranational. Elles se limitent par ailleurs au secteur des entreprises (hors fiscalité préférentielle accordée aux particuliers). Sauf mention contraire, les données se rapportent au manque à gagner initial estimé.

Sauf mention contraire, les estimations se rapportent au coût des dispositifs d'incitation s'appliquant aux dépenses de R-D des entreprises intra-muros et extra-muros. Les données relatives au soutien direct ne se rapportent qu'aux dépenses de R-D intra-muros, sauf pour le Brésil.

Des fiches pays spécifiques sont consultables à [www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm](http://www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm).

### Taux de subvention fiscale des dépenses de R-D, 2013

Le taux de subvention fiscale est égal à 1 moins l'indice B – et correspond au revenu avant impôt nécessaire pour rentabiliser 1 USD de dépenses de R-D (Warda, 2001). Il est basé sur les réponses d'autorités nationales des finances, de la fiscalité, de l'innovation et d'agences statistiques de la R-D au questionnaire OCDE sur les incitations fiscales à la R-D, ainsi que d'autres informations disponibles publiquement.

Les informations sur les références fiscales – notamment les taux normaux d'imposition des sociétés – sont extraits de la base de l'OCDE sur la fiscalité, taux d'imposition de base des sociétés (non ciblé), mai 2013.

Les estimations tiennent compte des différences de traitement des différentes composantes des dépenses de R-D : dépenses courantes (main d'œuvre, autres dépenses courantes) et dépenses en capital (machines et équipements, installations/bâtiments). On applique une même répartition 60:30:5:5 entre dépenses de main d'œuvre, autres dépenses courantes, dépenses en machines et équipements et dépenses en installations/bâtiments aux estimations moyennes pour les pays de l'OCDE ([www.oecd.org/sti/rds](http://www.oecd.org/sti/rds)).

Les investissements en actifs utilisés pour la R-D sont amortis sur toute leur vie utile par la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon les cas. Les estimations de la valeur nette actualisée des provisions relatives aux dépenses en capital de R-D reposent sur de multiples sources d'informations sur le traitement fiscal de base des dépenses d'équipement. Les estimations des taux de subvention fiscale sont relativement fiables quelles que soient les sources et les méthodes employées, à cause du faible poids de cette composante dans les dépenses de R-D éligibles.

Les abattements fiscaux en faveur de la R-D sont des déductions appliquées au revenu imposable, alors que les crédits d'impôts à la R-D sont déduits du montant de l'impôt sur les sociétés exigible (comme pour l'impôt retenu à la source et l'impôt sur les salaires). Les avantages fiscaux sont traités comme imposables s'il y a lieu (ex: Canada).

Le modèle ne comptabilise pas les incitations fiscales portant sur l'impôt sur le revenu des personnes physiques, sur la taxe sur la valeur ajoutée, sur les taxes immobilières et sur l'impôt sur le patrimoine et le capital, non plus que les autres formes d'aides publiques directes (bourses et subventions).

Sauf indication contraire, les chiffres correspondent à des entreprises « représentatives » de leur catégorie pour lesquelles des plafonds sur les dépenses éligibles ou l'aide fiscale ne s'appliquent pas.

L'indice B pour le scénario de rentabilité pose que l'« entreprise représentative » génère un bénéfice suffisant pour que l'entreprise puisse bénéficier à plein de l'avantage fiscal. Pour les entreprises déficitaires qui ne peuvent prétendre à des avantages fiscaux pendant la période considérée, on utilise un indice B ajusté, en utilisant un taux d'imposition effectif ajusté qui tient compte de la probabilité de remboursement d'impôt et de report de l'avantage.

Les remboursements sont généralement modélisés comme si le paiement était versé en totalité et immédiatement, sauf si les remboursements sont étalés dans le temps ou ne doivent être que partiels.

Les reports sont modélisés comme des options ajustées à profiter de l'avantage ultérieurement, avec une probabilité annuelle de retour aux bénéfices de 50% et un taux d'ajustement nominal de 10%.

Pour la simplicité de la présentation, on considère que les entreprises déficitaires ont le droit de reporter indéfiniment les déductions types des dépenses courantes de R-D et les frais d'amortissement liés à l'utilisation des machines, des équipements et des bâtiments pour la R-D, sauf si les frais sont remboursables.

Les définitions des PME et des grandes entreprises varient d'un pays à l'autre, et parfois au fil du temps.

Pas d'estimations pour certains des pays qui fournissent les montants des incitations fiscales à la R-D basées sur les dépenses, car ils ne sont pas suffisamment détaillés pour permettre les calculs pour les entreprises représentatives des différentes catégories.

Les chiffres pour l'Allemagne, Israël, le Luxembourg, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Suisse, qui n'appliquent pas un traitement particulier à la R-D, reflètent la valeur (éventuellement zéro) des abattements sur les dépenses courantes et en capital.

Des fiches par pays sont disponibles à [www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm](http://www.oecd.org/sti/rd-tax-stats.htm).

#### 2.12. Financement international de la R-D

##### R-D des entreprises financée par l'étranger, 2011

Pour l'Australie, le Chili, l'Europe des 28, la France, Israël, l'Italie, Portugal et l'Espagne, les données portent sur l'année 2010.  
Pour l'Autriche, la Belgique, l'Islande, Luxembourg, les Pays-Bas et l'Afrique du Sud, les données portent sur l'année 2009.  
Pour la Suisse, les données portent sur l'année 2008.

##### R-D des entreprises financées par l'étranger, par source de financement, 2011

La rubrique « Autres /Non classé ailleurs » comprend aussi le secteur des institutions sans but lucratif, qui représente au plus 1.4% de la DIRDE financée depuis l'étranger.

Pour le Danemark, l'Espagne, la Fédération de Russie, la France, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni, les données portent sur l'année 2010.

Pour l'Autriche, la Belgique et la Suède, les données portent sur l'année 2009.

##### Financement de la R-D des entreprises par des entreprises étrangères, 2011

Pour le Canada, l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal, les données portent sur l'année 2010.

Pour l'Autriche, la Belgique et la Suède, les données portent sur l'année 2009.

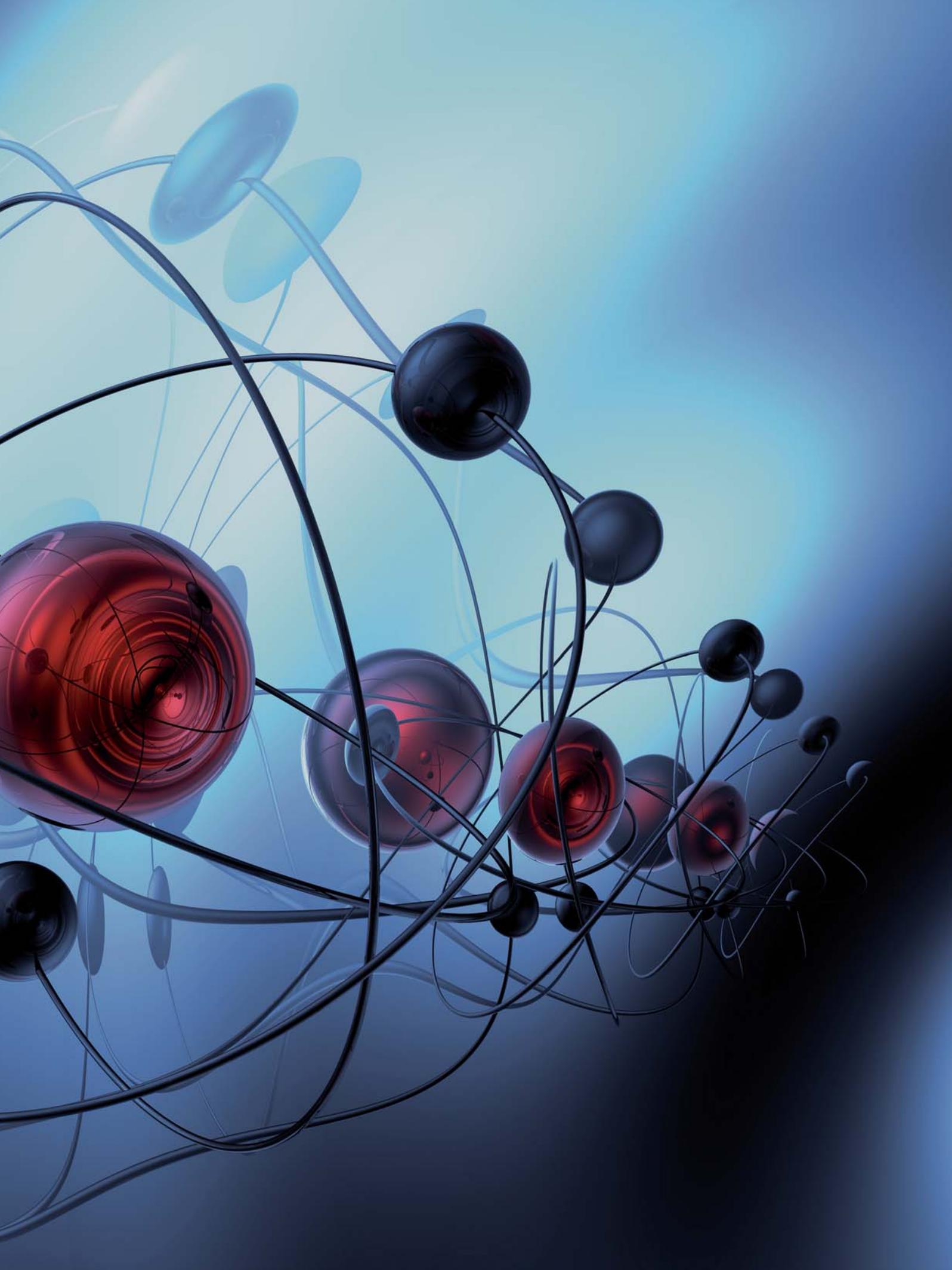
Pour le Danemark et la Suisse, les données portent sur l'année 2008.

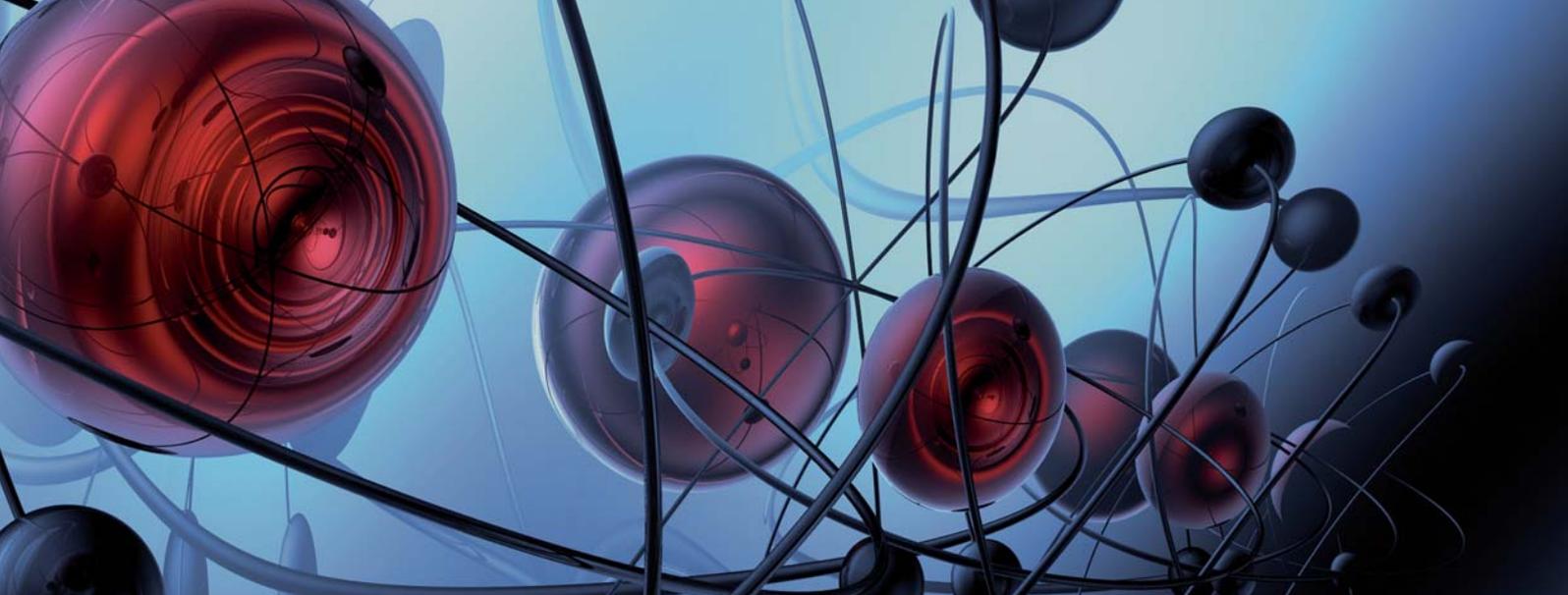
Les données pour le Canada et la Suisse, communiquées séparément à l'OCDE, proviennent de sources nationales.

## Références

- Auriol, L., M. Misu et R. Freeman (2013), « Careers of Doctorate Holders: Analysis of Labour Market and Mobility Indicators », *Documents de travail de la direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE*, n° 2013/04, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/5k43nxgs289w-en>.
- Auriol, L., M. Schaaper et B. Felix (2012), « Mapping Careers and Mobility of Doctorate Holders: Draft Guidelines, Model Questionnaire and Indicators », *Documents de travail de la direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE*, n° 7, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/5k4dnq2h4n5c-en>.
- Corrado, C., C. Hulten et D. Sichel (2009), « Intangible Capital and US Economic Growth », *Review of Income and Wealth*, vol. 55, n° 3, pp. 661-685.
- OCDE et Eurostat (1995), « Manuel sur la mesure des ressources humaines consacrées à la science et à la technologie – Manuel de Canberra », Éditions OCDE et ECSC-EC-EAEC, Bruxelles et Luxembourg. Doi : [www.oecd.org/fr/science/inno/2096216.pdf](http://www.oecd.org/fr/science/inno/2096216.pdf).
- OCDE (2003), *Manuel de Frascati 2002 : Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental. La mesure des activités scientifiques et technologiques*, 6<sup>e</sup> édition, Éditions OCDE, Paris. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264299047-fr>.
- OCDE (2004), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation. Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264030459-fr>.
- OCDE et Eurostat (2005), *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3<sup>e</sup> édition, Éditions OCDE et Office statistique des communautés européennes, Luxembourg [www.oecd.org/sti/oslomanual](http://www.oecd.org/sti/oslomanual). Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264013124-fr>.
- OCDE (2010), *Les dépenses fiscales dans les pays de l'OCDE*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264076921-fr>.
- OCDE (2010), *OECD Handbook on Deriving Capital Measures of Intellectual Property Products*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264079205-en>.
- OCDE (2010), *Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves. Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (Volume I)*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264097643-fr>.
- OCDE (2011), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE. Doi : [http://dx.doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2011-fr](http://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-fr).
- OCDE (2013), *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2013-fr>.
- OCDE (2013), *Supporting Investment in Knowledge Capital, Growth and Innovation*, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264193307-en>.

- PIAAC Expert Group in Problem Solving in Technology-Rich Environments (2009), « PIAAC Problem Solving in Technology-Rich Environments: A Conceptual Framework », *OECD Education Working Papers*, No. 36, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/220262483674>.
- Squicciarini, M. et M. Le Mouel (2012), « Defining and Measuring Investment in Organisational Capital: Using US Microdata to Develop a Task-based Approach », *Documents de travail de la direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE*, n° 2012/05, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/5k92n2t3045b-en>.
- Van Steen, J. (2012), « Modes of Public Funding of Research and Development: Towards Internationally Comparable Indicators », *Documents de travail de la direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE*, n° 2012/04, Éditions OCDE. Doi : <http://dx.doi.org/10.1787/5k98ssns1gzs-en>
- Warda, J. (2001), « Measuring the Value of R&D Tax Treatment in OECD Countries », *STI Review No. 27: Special Issue on New Science and Technology Indicators*, Éditions OCDE. [www.oecd.org/sti/37124998.pdf](http://www.oecd.org/sti/37124998.pdf).





### 3. PARTAGER LA CONNAISSANCE

1. R-D et flux de connaissances
  2. Innovation ouverte
  3. Collaboration en matière d'innovation
  4. Collaboration internationale
  5. Mobilité des compétences
  6. Mobilité des chercheurs
  7. Excellence de la recherche
  8. La science au service de l'innovation
  9. Des savoirs aux inventions
  10. Inventions internationales
  11. Flux et marchés technologiques
- Notes et références

*Pour améliorer l'efficacité et l'efficacé de l'effort d'innovation, il faut développer de solides voies de transmission des connaissances. De nouveaux indicateurs, en illustrant la diversité et la nature des mécanismes de partage des connaissances, viennent nourrir les débats au niveau politique. Un indicateur expérimental révèle que le financement de la R-D des entreprises par d'autres firmes reste limité, mais l'innovation ouverte va au-delà des interactions en matière de R-D, comme le montre l'importance de la collaboration institutionnelle et privée lorsque de nouvelles innovations voient le jour. L'étude combinée de données sur l'innovation et sur les brevets met en avant le rôle de la collaboration internationale. La mobilité internationale des personnes hautement qualifiées, des étudiants aux scientifiques, est plus difficile à mesurer. Un indicateur expérimental s'intéresse à la carrière des scientifiques publiant dans des revues savantes : les formes de mobilité et la qualité des résultats scientifiques de celles et ceux qui restent dans leur pays d'origine, en partent ou y retournent diffèrent substantiellement. De nouveaux indicateurs, fondés sur le nombre de citations dans les publications, montrent que la collaboration entre établissements se généralise au plus haut niveau de la recherche. Les liens entre brevets et publications scientifiques mettent au jour l'importance de la recherche interdisciplinaire pour le développement de nouvelles technologies. Des données sur les inventions détenues à l'étranger indiquent quels sont les pays qui détiennent les droits de brevets déposés hors de leurs frontières. Enfin, les recettes de la cession de droits de licence, même si cet indicateur est encore une ébauche, renseignent sur les marchés du savoir et le rôle des intermédiaires.*



Extrait de :  
**OECD Science, Technology and Industry  
Scoreboard 2013**  
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2013-en](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2013), « Financement international de la R-D », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/sti\\_scoreboard-2013-17-fr](https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-17-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).